

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (REUNION)

5 Avenue André MALRAUX - CS 81327
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX

RECEPISSE DE DEPOT

COMPTA OUEST

20 RUE DES NAVIGATEURS
ATELIER LE TRAPEZE LOCAL E1
97434 SAINT GILLES LES BAINS

V/REF :

N/REF : 2015 B 200 / 2016-A-1572

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce DE SAINT-DENIS (REUNION) certifie qu'il a reçu le 30/03/2016, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 15/03/2016

- Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société NICOLAS LE TREQUESSER.COM, société à responsabilité limitée, en société SAS

Concernant la société

NICOLAS LE TREQUESSER.COM
Société à responsabilité limitée
28 rue Nehoua
97422 Saint-Paul

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-1572 le 13/04/2016

R.C.S. ST DENIS DE LA REUNION TGI 435 241 708 (2015 B 200)

Fait à SAINT- DENIS le 13/04/2016,





ENVOI EN GED

**GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (REUNION)**
5 Avenue André MALRAUX - CS 81327
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX

NICOLAS LE TREQUESSER.COM

28, rue Nehoua
97422 Saint-Paul

Date Chrono : 13/04/2016

Type de document : Rapport du commissaire à la transformation

N° de Gestion : 2015 B 200

N° de dépôt : 2016A1572

Siren : 435 241 708



GED00244437

2016/A/1572

SARL Nicolas-LE-TREQUESSER.com

**Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes
sur la transformation
de la société Nicolas-LE-TREQUESSER.com,
société à responsabilité limitée,
en société SAS**

Cabinet ACP

Société de Commissariat aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de la Réunion
53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis
B 479 736 316 RCS Saint Denis



53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

**Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes
sur la transformation
de la société Nicolas-LE-TREQUESSER.com,
société à responsabilité limitée,
en société SAS**

Aux associés,

En qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire aux comptes à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du code de commerce par décision unanime des associés de la société Nicolas-LE-TREQUESSER.com (Siren : 435 241 708) en date du 14 mars 2016, nous avons établi le présent rapport afin :

- d'évaluer les biens composant l'actif social de la société et les éventuels avantages particuliers,
- d'établir le rapport sur la situation de la société.

Nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social de la société et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Notre mission prend fin avec le dépôt du présent rapport, il nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à la date de signature.

La transformation prendra effet à la date de la décision approuvant l'opération de transformation.

Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du Commissaire à la Transformation

Nous avons mis en oeuvre les diligences relatives que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

Cette doctrine requiert la mise en oeuvre de diligences qui ont consisté:

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

- à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social, ni sur les avantages particuliers, aucun avantages particuliers n'étant stipulés.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

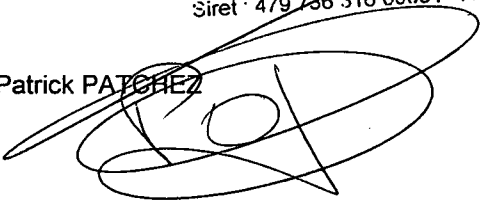
Fait à Saint Denis, le 15 mars 2016

Le Commissaire aux comptes,
Le Commissaire à la transformation,

Cabinet ACP

ACP
Société de Commissariat aux comptes
SARL au capital de 7 500 €
53 rue Victor Mac Auliffe
97400 SAINT-DENIS
Siret : 479 736 316 00031 - APE : 6420

Patrick PATCHEZ



Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis